

MAIRIE D'UNVERRE

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE
CHÂTEAUDUN

CANTON
DE
BROU

AU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le lundi deux juillet à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune d'UNVERRE, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Luc BONVALLET, Maire.**

Étaient présents : Mme COUTANT, M. FROGER, Mme PINOS, M. LELARD, Mmes CHEVALIER, RENAULT, TALEC, MM. PHILIPPE, GILLOT, Mme THOMAS, M. FURET et Mme DAVIGNON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. CAILLET (pouvoir à M. FROGER), M. LIGNEAU (pouvoir à M. PHILIPPE)

Mme **Claudine CHEVALIER** a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Acquisition foncière – frais annexes

Le conseil municipal décide, à la majorité absolue, de modifier la délibération n°18-12 du 29 janvier 2018 en prenant à sa charge la totalité des frais annexes de l'acquisition du terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière.

Travaux – résultat des consultations

Eclairage église : La commission MAPA s'est réunie le 25 juin pour étudier les offres reçues, suite à la consultation d'entreprises pour la rénovation de l'éclairage extérieur de l'église. En accord avec celle-ci, et conformément à la délégation accordée par délibération du conseil municipal n°15-41 du 11 mai 2015, M. le Maire a attribué le marché à l'entreprise Service d'Electricité Beauceronne dont l'offre était économiquement la mieux-disante

Subvention : M. le Maire indique qu'une subvention de 20% a été attribuée à la commune au titre de la DETR pour la réfection de l'éclairage de l'église et la réfection des murs.

Réfection voirie communale, programme 2018

La commission MAPA s'est réunie le 25 juin pour ouvrir les plis, et c'est l'ATD, Maître d'œuvre, qui s'est chargée de l'analyse des offres. Au vu des critères d'attribution établis, l'offre de l'entreprise LEFEVRE est déclarée économiquement la mieux disante. Le conseil municipal approuve celle-ci, d'un montant de 41.200,50 € H.T., et donne tous pouvoirs au Maire pour passer commande.

Vannage des Ponts Neufs : M. le Maire présente plusieurs devis (avec ou sans vannes automatiques) ; en accord avec les membres présents, et conformément à la délégation accordée par délibération du conseil municipal n°15-41, M. le Maire approuve le devis de l'entreprise TMFCT de Brezolles avec fourniture et pose de 2 vannes automatiques de type « Panavan ».

Le Barc : M. le Maire présente les devis pour l'enlèvement et le traitement de l'ancien transformateur EDF déposé, au Barc. Il informe le conseil municipal qu'il retient celui de la société Transfo Services.

Etude énergétique : M. le Maire présente les différentes offres reçues et indique qu'il accepte celle du bureau d'études DELAGE et COULIOU, économiquement la mieux-disante.

Travaux – état d'avancement

Commerce : l'état des lieux réalisé le 30 juin dernier n'appelant aucune observation, le conseil municipal décide de rembourser le dépôt de garantie à M. François BUNET.

Sécurisation de la rue des Moulins (RD 13) : le conseil municipal prend connaissance de la mise en œuvre d'un aménagement expérimental, suite aux réunions sur le terrain, l'objectif étant de réduire la vitesse dans la traversée du bourg.

Archives Départementales : Suite au dépôt de registres paroissiaux et registres d'Etat civil auprès des Archives Départementales sans document officiel, il est nécessaire de signer une convention de dépôt, pour se mettre en conformité. Le conseil municipal autorise le Maire à la signer.

Contrôle des poteaux « incendie » - Convention avec le Syndicat Intercommunal de l'Eau de Dampierre sous Brou – Unverre – Moulhard

M. le Maire présente la délibération relative à la répartition financière du débitmètre acquis par le SIE pour le contrôle des poteaux incendie, ainsi que celle instaurant un tarif pour la prestation apportée par le fontainier (1/2 h par poteau). Le conseil municipal, à l'unanimité, les approuve.

Organisation du 14 juillet

Le conseil municipal prend connaissance du programme :

18 h 00 : défilé au Monument aux Morts

18 h 30 : jeux près du stade (*gratuits*)

vers 20 h : *BUFFET CAMPAGNARD* -

plateau adulte (boisson comprise) : 10,50 €/plateau enfant (boisson comprise) : 7,50 €

(*Traiteur : "Au Bon Moissonneur"*)

Date limite d'inscription : **mardi 10 juillet** à la mairie d'UNVERRE (avec le paiement).

22 h 30 : Retraite aux Flambeaux

vers 23 h : Feu d'artifice

Informations et questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- des comptes rendus des réunions du conseil communautaire, du Syndicat du Pays Dunois, d'ENERGIE Eure et Loir, du SMAR 28 et du Conseil d'école
- de l'ouverture de la plateforme Percev@l pour le signalement des fraudes à la carte bancaire.
- du rapport de visite de la station d'épuration du 5 juin
- des remerciements de VMEH et du club du 3^{ème} Age, suite au versement des subventions.

Séance levée à minuit dix